

District de la Loire de Football 2, rue de l'Artisanat 42270 Saint Priest en Jarez Tél: 04 77 92 28 70 district@loire.fff.fr

20° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE ELECTIVE DU DISTRICT DE LA LOIRE Samedi 21 Novembre 2020 à partir de 9h00 sous forme dématérialisée

Le samedi 21 novembre 2020, c'est dans un contexte très particulier que s'est déroulée l'Assemblée Générale du District de la Loire, puisque dématérialisée... Il convient de remercier, à cet effet, la société « Lumi » pour la partie technique (installation et maintenance), ainsi que deux techniciens de la Ligue. On saluera également la forte mobilisation des clubs puisqu'au temps fort de cette AG, nous avons enregistré jusqu'à 168 participants! Parmi eux, nous remercions de leur présence, le président de la Ligue Aura, Pascal Parent, ainsi que Vincent Nolorgues, ex-président de la Ligue d'Auvergne et désormais vice-président délégué du BELFA (Bureau Exécutif de la Ligue de Football Amateur).

Après l'approbation à l'unanimité du procés-verbal de l'AG Financière de janvier 2020, la réunion était officiellement ouverte grâce au quorum déjà largement atteint : 137 personnes présentes (76,11 %) pour 864 voix (84,71 %).

Dans son allocution d'ouverture, le président du District, Thierry Delolme, commença par saluer la capacité d'adaptation et la mobilisation des clubs, en remerciant notre directeur administratif, Frédéric Bouteille, qui, depuis plusieurs semaines, oeuvra à la parfaite organisation de cette AG dématérialisée, non sans quelques sueurs froides, avec la complicité d'Hervé Sopinski et David Gimenez, ses complices de la Ligue Aura. Il prit également le temps d'honorer les amis et collègues malheureusement disparus au cours de l'année, puis eut une pensée émue pour Marc Moreton, notre vice-président, qui lutte depuis plusieurs semaines contre une infection.

Cette assemblée étant également élective, le président rappela qu'il y 4 ans, la nouvelle équipe dirigeante avait présenté sa vision pour le District, sur la base d'un projet décliné en une trentaine d'actions. Il salua le climat de confiance et d'amitié restauré entre Roanne et Saint-Etienne, en particulier avec son président délégué, Francis Vidry. "Qui aurait cru qu'un Roannais deviendrait trésorier du District ou même secrétaire général ?" L'autre grande satisfaction réside dans l'amélioration des relations avec les clubs, justifiant parfaitement l'adage alors affiché, " avec les clubs et pour les clubs", saluant au passage le rôle pleinement joué par l'APCF (Amicale des Présidents des Clubs de Football).

Le District est désormais doté d'un organigramme lisible et structuré, où chacun connaît sa place et son domaine de compétence. Sur le plan sportif, les championnats seniors sont aujourd'hui bien en place, avec un principe de double montée qui dynamise nos compétitions, et des textes réglementaires qui sont en cohérence avec ceux de la Ligue. Les commissions, ainsi que l'équipe technnique, disposent de moyens matériels et financiers dimensionnés à leurs besoins, tout en garantissant un équilibre qui a permis au District de baisser la pression financière sur ses clubs, par des aides ponctuelles.

Ainsi, le président remercia tous les membres du Comité de Direction et des commissions pour leur implication, leur sérieux et leur dévouement, mais aussi les différentes amicales impliquées dans la vie du District : l'Unaf pour les arbitres, l'Unecatef pour les éducateurs et l'Apcf pour les présidents de club. Il adressa enfin un remerciement tout particulier à nos salariés.

Malheureusement, au lieu de vivre une fin de mandat en apothéose avec l'organisation d'une grande fête au Zénith de Saint-Etienne pour le centenaire du District de la Loire, en présence de 4000 dirigeants bénévoles, la pandémie a tout boulversé et provoqué une fin de saison chaotique...tout comme le début de l'actuelle, avec la suspension de toutes les compétitions.

Depuis, les responsables du District veillent à la survie de leurs clubs et multiplient les temps de concertation, afin d'échafauder la meilleure stratégie possible.

Cette AG étant élective, T.Delolme présenta une équipe légèrement remaniée, avec une proportion de femmes plus importante. Après le catalogue de réformes pour la plupart réalisées, le projet 2020/2024 tient en quelques lignes :

- Poursuite des réformes engagées durant le mandat précédent.

11



District de la Loire de Football 2, rue de l'Artisanat 42270 Saint Priest en Jarez Tél: 04 77 92 28 70 district@loire.fff.fr

- Développement du marketing.
- Développement des nouvelles pratiques.
- Aménagements et adaptations liés à la situation actuelle.

En présence d'une seule liste, l'élection qui suivait, laissait peu de suspens sur la prochaine gouvernance, mais la large adhésion des clubs fut ensuite saluée par le président qui apprécia leur soutien, gage de légitimité. Le résultat du vote est en effet le suivant : 119 pour (768 votes), soit 98,97% ; 3 contre (8 votes), soit 1,03% ; 8 blanc (38 votes). Sont ainsi élus :

- Thierry DELOLME, président.
- Francis VIDRY, président délégué.
- Paul BRIDEAU, secrétaire général.
- Jean-Marc ALLEGRE, trésorier général.
- Jean-Louis FOREST, collège des arbitres.
- Michel TEIL, collège des éducateurs.
- Chantal DEGOULANGE, collège des féminines.
- Henri OLAGNIER, commission médicale.
- Marc MORETON, vice-président pôle réglementaire.
- Michel BARSOTTI, vice-président pôle sportif et clubs.
- Charles BOULOGNE, commission des jeunes.
- Mohamed BOUGUERRA, commission des seniors.
- Antonio RODRIGUEZ, commission des arbitres.
- Jean-Paul PETIT, commission foot diversifié.
- Habib TOUNSI, commission de discipline.
- Fabrice BERTHON, commission d'appel disciplinaire et réglementaire.
- Yvonne ARGAUD, commission féminine.
- Kamal KHODJA, commission des finances.
- Maurice PELISSIER, commission partenariats.
- Marie-Pierre FOLLEAS, commission publications.
- Sylvie ODIN-JONNARD, commission de discipline.
- Alain CABERLON, commission seniors.
- Didier ROTA, commission des règlements.
- Serge FOURNY, commission des terrains et équipements.
- Patrick GADEYNE, commission futsal.
- Christian THETIER, commission des délégués terrains.
- Pascal REBAUD, commission des arbitres.
- Claudette JEANPIEERRE, commission des règlements et traitements.

La parole fut alors donné à Vincent Nolorgues qui, au nom du football amateur, souligna la grande responsabilité qui nous incombe à ce jour, de sauver une discipline qui est le troisième lieu de socialisation après la famille et l'école. Mais la Fédération se doit de respecter les décisions de l'Etat et plusieurs scénarios sont envisagés, en essayant de donner la priorité à l'école de foot et aux éducateurs. Nous perdons des licences, en particulier chez les jeunes et les adolescents : sans abandonner les compétitions classiques, il s'agit sans doute de prendre un virage nous conduisant à de nouvelles formes de pratique... En rappelant que le foot devait rester exemplaire sur les dérives des agressions, il souhaita courage et abnégation à tous.

Aucune candidature n'étant parvenue des clubs pour représenter le District à l'AG de la Ligue, les délégués ligériens seront les suivants : DELOLME Thierry, BARSOTTI Michel, BOUGUERRA Mohamed, BOULOGNE Charles, REBAUD Pascal, FOLLEAS Marie-Pierre, JEANPIERRE Claudette, TOUNSI Habib, PETIT Jean-Paul, VIDRY Francis, ALLEGRE Jean-Marc, BRIDEAU Paul. Les éventuels suppléants seront à déterminer parmi les autres membres du Comité de Direction avec, en priorité, CABERLON Alain, KHODJA Kamal et TEIL Michel.

Le bilan financier présenté par M.Yves Granjon, expert-comptable, puis commenté par notre trésorier, Jean-Marc Allègre, réserva une bonne surprise car, malgré la situation actuelle ô combien délicate, il

(2)



District de la Loire de Football 2, rue de l'Artisanat 42270 Saint Priest en Jarez Tél : 04 77 92 28 70 district@loire.fff.fr

laisse apparaître un excédent de 56 855 €, en raison notamment de charges moins importantes sur les récompenses (- 45 000 €) et les salaires (- 50 000 €). A ce sujet, le président précise que ces économies salariales ont pu avoir lieu par le biais du chômage partiel et des aides de l'Etat, grâce au fin travail de F.Bouteille. Quant à J.M.Allègre, il rappelle que le District n'a pas pour rôle d'engranger l'argent et ce résultat permettra de mieux aider encore les clubs. T.Delolme propose même que le prochain Comité de Direction pourrait se positionner sur la création d'un fonds départemental de solidarité...

Les commissaires aux comptes, Mme. Sylvie Roche et M. Jean-Paul Cros, ayant donné leur quitus, le bilan financier est très largement validé par les votants : 132 pour (832 votes), soit 98,91 %) ; 3 contre

(10 votes), soit 1,19%; 2 blanc (11 votes).

Le budget prévisionnel ayant été établi au mois de juin dernier, donc sans la situation actuelle, il risque d'être très aléatoire... Rappelons qu'il prévoit un bilan volontairement négatif de 255 658,50 €, avec notamment la gratuité totale des engagements et des frais fixes, équivalente à 200 000 €.

Ce budget prévisionnel est également largement plébiscité : 121 pour (776 votes, soit 97,24% ; 5 contre (22 votes), soit 2,76% ; 6 blanc (32 votes).

Si les vœux des clubs n'ont malheureusement pas pu être présentés car ne pouvant faire l'objet d'un indispensable débat, ils seront discutés dès que la situation sanitaire le permettra. Cependant, il était possible au District de procéder à des modifications en urgence, puis de les soumettre au vote des clubs. Ce qui fut le cas sans équivoque pour les propositions de la Commission des règlements concernant l'adaptation de l'article 45 lié aux arrêtés municipaux et aux matchs à rejouer (91,11% pour) et sur l'aménagement des ententes (98,88% pour).

Après un échange assez "soutenu" sur "l'affaire" de l'ASSE Féminines privée d'une montée en D1, la conclusion de cette AG revint au président de la Ligue qui félicita d'abord le District pour son effort important sur le prix des licences...Il rappela que le respect des dates étant impératif, l'AG de la Ligue se tiendrait fin janvier (le 30), une date qu'il espère être celle de la reprise des compétitions..., en sachant qu'il faudra boucler la saison avant le 30 juin. Si les exigences sanitaires doivent primer, Pascal Parent compte lutter pour que de nouveaux protocoles, avec une certaine homogénéité, soient trouvés pour l'utilisation des buvettes et des vestiaires.

Thierry Delolme remercie l'ensemble des participants et salue la bonne tenue de notre Assemblée Générale, tout en ayant bien conscience que le présentiel et le lien auront manqué à toutes et tous.

Le Président

Le secrétaire Général

Thierry DELOLME

Paul BRIDEAU